



Le 3 novembre 2016

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2016

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le troisième trimestre 2016. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média ») dans laquelle elle détient une participation de 81,1 %.

Faits saillants

Troisième trimestre 2016

- Revenus de 998,3 M\$, en hausse de 23,8 M\$ (2,4 %).
- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ de 389,8 M\$, en baisse de 1,6 M\$ (-0,4 %), dont un écart défavorable de 10,7 M\$ lié à la charge consolidée de rémunération à base d'actions.
- Perte nette attribuable aux actionnaires de 8,3 M\$ (0,07 \$ par action de base) au troisième trimestre 2016, contre un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 85,1 M\$ (0,69 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit une diminution de 93,4 M\$ (0,76 \$ par action de base), dont l'impact défavorable de 119,6 M\$ de la perte et du gain sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 83,2 M\$ (0,68 \$ par action de base) au troisième trimestre 2016, contre 74,0 M\$ (0,60 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit une hausse de 9,2 M\$ (0,08 \$ par action de base), ou de 12,4 %.
- Au troisième trimestre 2016, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 39,5 M\$ (5,2 %) de ses revenus et de 12,5 M\$ (3,6 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.
- Revenus en forte progression chez Vidéotron Itée (« Vidéotron ») pour les services de téléphonie mobile (27,6 M\$ ou 25,9 %), d'accès Internet (14,3 M\$ ou 6,2 %), d'affaires (10,6 M\$ ou 59,6 %) et de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico ») (1,9 M\$ ou 32,2 %).
- Revenu mensuel moyen par abonné³ (« RMPA ») de Vidéotron de 146,58 \$ au troisième trimestre 2016, contre 136,94 \$ à la même période de 2015, soit une croissance de 9,64 \$ (7,0 %).
- Augmentation nette de 54 700 unités de service⁴ (1,0 %) au troisième trimestre 2016, dont 38 800 lignes en téléphonie mobile, 24 400 clients à l'accès Internet par câble et 12 200 clients à Club illico.

¹ Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ajusté »

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

³ Voir « Indicateur clé de rendement »

⁴ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de Club illico, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

« Québecor a généré des revenus en hausse de 23,8 M\$ (2,4 %) au troisième trimestre 2016, reflétant l'excellent rendement de son secteur Télécommunications, dont les revenus ont progressé de 5,2 % », a déclaré Pierre Dion, président et chef de la direction de Québecor. « L'amélioration des résultats de Vidéotron provient à nouveau de nos produits et services à fort potentiel de croissance. Ainsi, nos clients continuent de répondre positivement à l'offre de Vidéotron, comme en témoigne l'augmentation de 38 800 lignes en téléphonie mobile, portant ainsi notre base de clientèle à 867 700 lignes au 30 septembre 2016, ce qui classe Vidéotron parmi les chefs de file en téléphonie mobile au Québec. En ce qui a trait aux services Internet par câble, Vidéotron a recruté 24 400 clients au troisième trimestre 2016. Au chapitre des résultats consolidés de Québecor, notons également la croissance de 9,2 M\$ (12,4 %) du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies », a ajouté Pierre Dion.

« Notre service de téléphonie mobile a enregistré une hausse de 125 200 lignes (16,9 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2016 », a indiqué Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron. « Cette augmentation s'est accompagnée d'une solide croissance du RMPA de ce service, celui-ci s'établissant à 52,61 \$ au troisième trimestre 2016, en hausse de 7,2 % par rapport au trimestre correspondant de 2015. Par ailleurs, le développement de nos services d'accès Internet et de nos services d'affaires a continué de contribuer favorablement à nos résultats. À cet égard, nous avons lancé, le 13 juillet 2016, le service d'accès Internet Fibre hybride Giga qui permet aux clients des services résidentiel et d'affaires de bénéficier de vitesses allant jusqu'à 940 Mbit/s, réaffirmant ainsi notre leadership dans le domaine de l'accès Internet à très haute vitesse. Nous avons également procédé, le 13 septembre 2016, à l'ouverture du centre de données de Montréal, exploité par 4Degrés Colocation inc., lequel est doté de l'une des plus grandes salles de serveurs au Québec conçue pour répondre efficacement aux besoins spécifiques de l'hébergement de données de nos clients d'affaires.

« De même, le 20 septembre 2016, Vidéotron a conclu un partenariat avec Ericsson Canada Inc., l'École de technologie supérieure et le Quartier de l'innovation de Montréal visant la création du premier laboratoire à ciel ouvert de la vie intelligente au Canada, dans le but de tester les multiples facettes associées à cette nouvelle industrie des télécommunications de cinquième génération. Nous sommes très fiers d'avoir pu réunir des partenaires de renom autour d'un objectif commun, soit celui de s'engager dans l'instauration d'un écosystème d'innovation à Montréal », a déclaré Manon Brouillette. « Pour Vidéotron, ce laboratoire sera un outil supplémentaire permettant d'identifier les applications et services le plus susceptibles d'améliorer et de simplifier la vie quotidienne des consommateurs, ainsi que ceux qui créeront le plus de valeur pour les entreprises. »

« Face à un environnement en changement et afin d'équilibrer sa structure de coûts et d'accroître son efficacité opérationnelle, le secteur Média de Québecor a annoncé, le 2 novembre 2016, des mesures de transformation organisationnelle afin de parvenir à maintenir son leadership en information ainsi qu'en production de contenus et de continuer à faire rayonner ses marques phares. Ces mesures entraîneront l'abolition de 220 postes, soit près de 8 % de l'effectif », a indiqué Julie Tremblay, présidente et chef de la direction de Québecor Groupe Média.

« L'industrie, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, continue de connaître de grands bouleversements, qui ont été à l'origine du déploiement de plusieurs initiatives de transformation destinées à nous adapter à ces changements », a ajouté Julie Tremblay. « Au cours du troisième trimestre 2016, la tendance à la baisse des revenus publicitaires a de nouveau affecté la rentabilité d'exploitation du secteur Média de Québecor. Nos activités de télédiffusion ont toutefois bénéficié d'une augmentation des revenus publicitaires de la chaîne spécialisée TVA Sports, principalement attribuable à la diffusion des matchs de la Coupe du monde de hockey 2016.

« Toujours soucieux d'innover, le secteur Média a procédé, le 24 octobre 2016, à la mise en ligne du nouveau site web TVA.ca et de l'application mobile TVA, lesquels offrent aux téléspectateurs et aux internautes, en direct ou sur demande, un accès gratuit et en haute définition à la programmation de TVA. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de Groupe TVA d'élargir son positionnement dans les nouveaux médias et les canaux Internet de diffusion afin de rejoindre plus efficacement tous ses segments d'auditoire, avec comme objectifs de mieux répondre aux besoins des consommateurs et d'offrir une nouvelle plateforme à ses annonceurs », a précisé Julie Tremblay.

Au sein du secteur Sports et divertissement, le Centre Vidéotron a complété, le 12 septembre 2016, sa première année complète d'exploitation. Au cours de cette période, le Centre Vidéotron a accueilli 93 événements sportifs et spectacles ainsi que 30 événements corporatifs. Au total, plus de 1,1 million de personnes ont franchi les portes de l'amphithéâtre durant sa première année d'exploitation.

« Au cours des neuf premiers mois de 2016, Québecor a poursuivi la concrétisation de son plan d'affaires axé sur les activités à fort potentiel de croissance. La Société demeure toujours bien positionnée pour atteindre ses objectifs de maximisation de la valeur pour ses actionnaires », a conclu Pierre Dion.

Tableau 1**Faits saillants financiers des troisièmes trimestres de Québecor – 2012 à 2016**

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2016	2015	2014	2013	2012
Revenus	998,3 \$	974,5 \$	890,9 \$	886,4 \$	850,0 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	389,8	391,4	361,8	364,2	337,2
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	(8,3)	87,0	9,8	12,9	124,1
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(8,3)	85,1	45,1	(188,8)	17,1
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	83,2	74,0	58,1	58,8	51,7
Par action de base :					
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	(0,07)	0,71	0,08	0,10	0,98
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(0,07)	0,69	0,37	(1,53)	0,14
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	0,68	0,60	0,47	0,47	0,41

Nouvelle structure des secteurs

Au cours du quatrième trimestre 2015, la Société a modifié sa structure organisationnelle et transféré ses activités de distribution et de production de musique du secteur Sports et divertissement au secteur Média. Par conséquent, les chiffres des périodes antérieures présentés dans l'information sectorielle de la Société ont été retraités pour refléter ces changements.

Comparaison des troisièmes trimestres 2016 et 2015

Revenus de 998,3 M\$, en hausse de 23,8 M\$ (2,4 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (39,5 M\$ ou 5,2 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (1,6 M\$ ou 25,8 %).
- Diminution dans le secteur Média (17,3 M\$ ou -7,2 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 389,8 M\$, en baisse de 1,6 M\$ (-0,4 %).

- Diminution dans le secteur Média (8,4 M\$ ou -19,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur). Écart défavorable au siège social (9,2 M\$), expliqué essentiellement par l'écart défavorable de la charge de rémunération à base d'actions.
- Hausse dans le secteur Télécommunications (12,5 M\$ ou 3,6 %). Écart favorable dans le secteur Sports et divertissement (3,5 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 1,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au troisième trimestre 2016, par rapport à la même période de 2015. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 8,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au troisième trimestre 2016.

Perte nette attribuable aux actionnaires de 8,3 M\$ (0,07 \$ par action de base) au troisième trimestre 2016, contre un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 85,1 M\$ (0,69 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit un écart défavorable de 93,4 M\$ (0,76 \$ par action de base).

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
 - l'écart défavorable de 136,2 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments ;
 - un écart défavorable de 122,1 M\$ au chapitre de la perte et du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 119,6 M\$ sans incidence fiscale.

Contrebalancés en partie par :

- une diminution de 156,1 M\$ relative à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, dont 45,0 M\$ sans incidence fiscale ;
- la diminution de 6,3 M\$ de la charge d'amortissement.

Au troisième trimestre 2016, Québec Média a réalisé des tests de dépréciation sur son unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Magazines, considérant la tendance à la baisse affectant les revenus publicitaires dans l'industrie. Québec Média a conclu que la valeur recouvrable de son UGT Magazines était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 40,1 M\$ (sans incidence fiscale) a été comptabilisée au troisième trimestre 2016. De plus, une charge de dépréciation d'actifs incorporels totalisant 0,8 M\$ a été comptabilisée dans le secteur Média au troisième trimestre 2016.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 83,2 M\$ (0,68 \$ par action de base) au troisième trimestre 2016, contre 74,0 M\$ (0,60 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit une hausse de 9,2 M\$ (0,08 \$ par action de base).

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et 2015

Revenus de 2,97 G\$, en hausse de 98,9 M\$ (3,4 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (116,7 M\$ ou 5,2 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (11,7 M\$ ou 89,3 %).
- Diminution dans le secteur Média (33,7 M\$ ou -4,8 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 1,10 G\$, en hausse de 24,9 M\$ (2,3 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (48,0 M\$ ou 4,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur). Écart favorable dans le secteur Sports et divertissement (2,4 M\$ ou 27,9 %).
- Diminution dans le secteur Média (9,2 M\$ ou -19,2 %). Écart défavorable au siège social (16,3 M\$), expliqué essentiellement par l'écart défavorable de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québec Média a entraîné un écart défavorable de 2,7 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2016, par rapport à la même période de 2015. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québec et des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québec ont entraîné un écart défavorable de 16,6 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2016.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 71,4 M\$ (0,58 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2016, contre 186,6 M\$ (1,52 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit une diminution de 115,2 M\$ (0,94 \$ par action de base).

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
 - un écart défavorable de 212,7 M\$ au chapitre de la perte et du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 209,5 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'écart défavorable de 139,6 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments ;
 - l'écart défavorable de 23,9 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Contrebalancés en partie par :

- une diminution de 186,1 M\$ relative à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, dont 75,0 M\$ sans incidence fiscale ;
- la diminution de 31,4 M\$ de la charge d'amortissement ;
- la hausse de 24,9 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
- un écart favorable de 18,8 M\$ au chapitre de la perte liée aux activités abandonnées ;
- l'écart favorable de 18,0 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
- l'écart favorable de 12,1 M\$ relativement à une perte sur refinancement de dettes inscrite au deuxième trimestre 2015 ;
- la diminution de 5,7 M\$ des frais financiers.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 220,8 M\$ (1,80 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2016, contre 181,9 M\$ (1,48 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit une hausse de 38,9 M\$ (0,32 \$ par action de base).

Dividendes

Le 2 novembre 2016, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,045 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 13 décembre 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 18 novembre 2016. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 3 août 2016, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 3 août 2016. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2016 et 14 août 2017, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours des neuf premiers mois de 2016, la Société a racheté et annulé 233 200 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 8,6 M\$ (368 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015). L'excédent de 7,8 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis (9,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015).

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du troisième trimestre 2016 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 3 novembre 2016, à 9 h 30 (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le troisième trimestre 2016, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 72925#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1205991 et code d'accès pour les participants 72925#, entre les 3 novembre 2016 et 4 février 2017. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor, les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à conserver les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 3 novembre 2016 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrée les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX:QBR.A) (TSX:QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 81,07 % dans Québecor Média, laquelle emploie près de 11 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès des gens qui œuvrent au sein de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur Twitter : <www.twitter.com/Quebecor>

- 30 -

Sources :

Jean-François Pruneau
Vice-président principal et chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
jean-francois.pruneau@quebecor.com
514 380-4144

Martin Tremblay
Vice-président, Affaires publiques
Québecor Média inc.
martin.tremblay@quebecor.com
514 380-1985

DÉFINITIONS

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec (la perte nette) le bénéfice net conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme (la perte nette) le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et la perte liée aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce communiqué avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	363,6	\$ 351,1	\$ 1 084,8	\$ 1 036,8
Média	34,5	42,9	38,7	47,9
Sports et divertissement	(1,3)	(4,8)	(6,2)	(8,6)
Siège social	(7,0)	2,2	(12,5)	3,8
	389,8	391,4	1 104,8	1 079,9
Amortissement	(162,3)	(168,6)	(485,7)	(517,1)
Frais financiers	(82,7)	(80,7)	(243,6)	(249,3)
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(68,3)	53,8	(118,1)	94,6
Restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments	(1,2)	135,0	(14,7)	124,9
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	(40,9)	(197,0)	(40,9)	(227,0)
Perte sur refinancement de dettes	-	-	-	(12,1)
Impôts sur le bénéfice	(37,4)	(45,1)	(96,4)	(72,5)
Perte liée aux activités abandonnées	-	(2,7)	-	(18,8)
(Perte nette) bénéfice net	(3,0)	\$ 86,1	\$ 105,4	\$ 202,6

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant la perte liée aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	83,2	74,0	220,8	181,9
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(68,3)	53,8	(118,1)	94,6
Restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments	(1,2)	135,0	(14,7)	124,9
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	(40,9)	(197,0)	(40,9)	(227,0)
Perte sur refinancement de dettes	-	-	-	(12,1)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	0,5	(5,1)	3,7	(1,2)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	18,4	26,3	20,6	38,6
Activités abandonnées	-	(1,9)	-	(13,1)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(8,3)	85,1	71,4	186,6

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement qui est fréquemment utilisé dans l'industrie, soit le RMPA. Cet indicateur sert à mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et Club illico, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et de Club illico, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période visée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Revenus	998,3	\$ 974,5	\$ 2 966,2	\$ 2 867,3
Coûts liés au personnel	169,8	160,7	536,2	518,6
Achats de biens et services	438,7	422,4	1 325,2	1 268,8
Amortissement	162,3	168,6	485,7	517,1
Frais financiers	82,7	80,7	243,6	249,3
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	68,3	(53,8)	118,1	(94,6)
Restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments	1,2	(135,0)	14,7	(124,9)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	40,9	197,0	40,9	227,0
Perte sur refinancement de dettes	-	-	-	12,1
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	34,4	133,9	201,8	293,9
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	51,2	31,0	130,5	54,7
Différés	(13,8)	14,1	(34,1)	17,8
	37,4	45,1	96,4	72,5
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies	(3,0)	88,8	105,4	221,4
Perte liée aux activités abandonnées	-	(2,7)	-	(18,8)
(Perte nette) bénéfice net	(3,0)	\$ 86,1	\$ 105,4	\$ 202,6
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	(8,3)	87,0	71,4	199,7
Participations ne donnant pas le contrôle	5,3	1,8	34,0	21,7
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux	(8,3)	\$ 85,1	\$ 71,4	\$ 186,6
Actionnaires	5,3	1,0	34,0	16,0
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base :				
Tiré des activités poursuivies	(0,07)	0,71	0,58	1,63
Tiré des activités abandonnées	-	(0,02)	-	(0,11)
(Perte nette) bénéfice net	(0,07)	0,69	0,58	1,52
Dilué :				
Tiré des activités poursuivies	(0,07)	0,27	0,58	0,83
Tiré des activités abandonnées	-	(0,01)	-	(0,10)
(Perte nette) bénéfice net	(0,07)	0,26	0,58	0,73
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	122,3	122,7	122,4	122,8
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	122,3	143,7	122,8	143,8

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	2016	30 septembre 2015	2016	30 septembre 2015
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies	(3,0)	\$ 88,8	\$ 105,4	\$ 221,4
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
(Perte) gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	(20,7)	70,2	25,5	45,3
Impôts différés	(1,6)	(20,2)	17,6	(34,3)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Gain (perte) sur réévaluation	18,0	-	(121,0)	-
Impôts différés	(4,8)	-	32,3	-
Reclassement aux résultats :				
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(3,9)
Impôts différés	-	-	-	(0,4)
	(9,1)	50,0	(45,6)	6,7
Résultat global lié aux activités poursuivies	(12,1)	138,8	59,8	228,1
Perte liée aux activités abandonnées	-	(2,7)	-	(18,8)
Résultat global	(12,1)	\$ 136,1	\$ 59,8	\$ 209,3
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	(16,7)	\$ 127,5	\$ 38,1	\$ 207,7
Participations ne donnant pas le contrôle	4,6	11,3	21,7	20,4
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	(16,7)	\$ 125,6	\$ 38,1	\$ 194,6
Participations ne donnant pas le contrôle	4,6	10,5	21,7	14,7

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 30 septembre 2016

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	793,7	\$ 221,7	\$ 7,8	\$ (24,9)	\$ 998,3
Coûts liés au personnel	88,6	60,6	2,4	18,2	169,8
Achats de biens et services	341,5	126,6	6,7	(36,1)	438,7
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	363,6	34,5	(1,3)	(7,0)	389,8
Amortissement					162,3
Frais financiers					82,7
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					68,3
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments					1,2
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					40,9
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					34,4
Acquisitions d'immobilisations	152,0	\$ 10,1	\$ 0,7	\$ 1,0	\$ 163,8
Acquisitions d'actifs incorporels	28,7	2,4	0,8	0,5	32,4

Trois mois terminés le 30 septembre 2015

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	754,2	\$ 239,0	\$ 6,2	\$ (24,9)	\$ 974,5
Coûts liés au personnel	83,7	65,9	2,7	8,4	160,7
Achats de biens et services	319,4	130,2	8,3	(35,5)	422,4
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	351,1	42,9	(4,8)	2,2	391,4
Amortissement					168,6
Frais financiers					80,7
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(53,8)
Restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments					(135,0)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					197,0
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					133,9
Acquisitions d'immobilisations	177,8	\$ 9,1	\$ 4,0	\$ 0,2	\$ 191,1
Acquisitions d'actifs incorporels	22,7	2,4	34,3	1,2	60,6

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)
(non auditée)

Neuf mois terminés le 30 septembre 2016

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	2 346,6	\$ 672,0	\$ 24,8	\$ (77,2)	\$ 2 966,2
Coûts liés au personnel	283,7	198,6	8,1	45,8	536,2
Achats de biens et services	978,1	434,7	22,9	(110,5)	1 325,2
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 084,8	38,7	(6,2)	(12,5)	1 104,8
Amortissement					485,7
Frais financiers					243,6
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					118,1
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments					14,7
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					40,9
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					201,8
Acquisitions d'immobilisations	507,9	\$ 28,9	\$ 1,9	\$ 2,6	\$ 541,3
Acquisitions d'actifs incorporels	93,3	7,6	1,1	2,2	104,2

Neuf mois terminés le 30 septembre 2015

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	2 229,9	\$ 705,7	\$ 13,1	\$ (81,4)	\$ 2 867,3
Coûts liés au personnel	267,2	218,4	7,1	25,9	518,6
Achats de biens et services	925,9	439,4	14,6	(111,1)	1 268,8
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 036,8	47,9	(8,6)	3,8	1 079,9
Amortissement					517,1
Frais financiers					249,3
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(94,6)
Restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments					(124,9)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					227,0
Perte sur refinancement de dettes					12,1
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					293,9
Acquisitions d'immobilisations	481,0	\$ 24,8	\$ 8,7	\$ 0,3	\$ 514,8
Acquisitions d'actifs incorporels	281,2	6,5	34,6	2,8	325,1

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant (la perte nette) le bénéfice net avant amortissement, frais financiers, perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, perte sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et perte liée aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2014	327,2	\$ 2,3	\$ 238,9	\$ (64,4)	\$ 559,3	\$ 1 063,3
Bénéfice net	-	-	186,6	-	16,0	202,6
Autres éléments du résultat global	-	-	-	8,0	(1,3)	6,7
Dividendes	-	-	(11,7)	-	(18,5)	(30,2)
Rachat d'actions catégorie B	(1,4)	-	(9,7)	-	-	(11,1)
Emission d'actions d'une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	12,1	12,1
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle et d'entreprises	-	-	(280,3)	(7,3)	(211,9)	(499,5)
Solde au 30 septembre 2015	325,8	2,3	123,8	(63,7)	355,7	743,9
(Perte nette) bénéfice net	-	-	(34,8)	-	12,3	(22,5)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(47,5)	(11,8)	(59,3)
Dividendes ou distributions	-	-	(4,3)	-	(4,9)	(9,2)
Rachat d'actions catégorie B	(0,2)	-	(1,1)	-	-	(1,3)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle et d'entreprises	-	-	(1,4)	-	1,8	0,4
Solde au 31 décembre 2015	325,6	2,3	82,2	(111,2)	353,1	652,0
Bénéfice net	-	-	71,4	-	34,0	105,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(33,3)	(12,3)	(45,6)
Dividendes ou distributions	-	-	(15,3)	-	(14,3)	(29,6)
Rachat d'actions catégorie B	(0,8)	-	(7,8)	-	-	(8,6)
Solde au 30 septembre 2016	324,8	\$ 2,3	\$ 130,5	\$ (144,5)	\$ 360,5	\$ 673,6

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les			
	2016	2015	2016	2015		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies	(3,0)	\$ 88,8	\$ 105,4	\$ 221,4	\$	\$
Ajustements pour :						
Amortissement des immobilisations	138,5	146,8	413,6	441,1		
Amortissement des actifs incorporels	23,8	21,8	72,1	76,0		
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	68,3	(53,8)	118,1	(94,6)		
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	40,9	197,0	40,9	227,0		
Perte sur refinancement de dettes	-	-	-	12,1		
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	1,8	1,6	5,2	5,4		
Impôts différés	(13,8)	14,1	(34,1)	17,8		
Autres	(0,2)	0,4	1,9	2,8		
	256,3	416,7	723,1	909,0		
Variation nette hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	85,8	(94,2)	79,1	(260,2)		
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	342,1	322,5	802,2	648,8		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	(500,0)	-	(500,0)		
Acquisitions d'entreprises	-	(1,2)	(119,1)	(92,0)		
Dispositions d'entreprises	-	12,1	3,0	316,3		
Acquisitions d'immobilisations	(163,8)	(191,1)	(541,3)	(514,8)		
Acquisitions d'actifs incorporels	(32,4)	(60,6)	(104,2)	(325,1)		
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	1,3	0,5	3,1	2,4		
Autres	13,0	(13,3)	13,3	(13,0)		
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies	(181,9)	(753,6)	(745,2)	(1 126,2)		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Variation nette des emprunts bancaires	(21,5)	45,5	(1,6)	41,6		
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	(99,3)	357,0	5,6	351,4		
Emission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	-	370,1	-	370,1		
Remboursements de la dette à long terme	(2,2)	(414,2)	(12,2)	(645,8)		
Règlement de contrats de couverture	-	21,2	3,6	34,3		
Emission d'actions d'une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	12,1		
Rachat d'actions catégorie B	(5,0)	(4,8)	(8,6)	(11,1)		
Dividendes	(5,5)	(4,3)	(15,3)	(11,7)		
Dividendes ou distributions payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(4,7)	(6,2)	(14,3)	(18,5)		
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement poursuivies	(138,2)	364,3	(42,8)	122,4		
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies	22,0	(66,8)	14,2	(355,0)		
Flux de trésorerie utilisés pour les activités abandonnées	-	(1,4)	-	(21,4)		
Espèces et quasi-espèces au début de la période	10,8	87,1	18,6	395,3		
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	32,8	\$ 18,9	\$ 32,8	\$ 18,9	\$	\$
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit						
Espèces	31,3	\$ 16,0	\$ 31,3	\$ 16,0	\$	\$
Quasi-espèces	1,5	2,9	1,5	2,9		
	32,8	\$ 18,9	\$ 32,8	\$ 18,9	\$	\$
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation						
Intérêts payés en espèces	42,3	\$ 34,5	\$ 197,0	\$ 194,1	\$	\$
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	14,1	34,4	78,0	134,0		

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	30 septembre		31 décembre
	2016		2015
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces	32,8	\$	18,6
Débiteurs	505,1		494,1
Impôts sur le bénéfice	7,1		28,6
Stocks	189,9		215,5
Frais payés d'avance	56,6		46,0
	<u>791,5</u>		<u>802,8</u>
Actif à long terme			
Immobilisations	3 555,3		3 424,9
Actifs incorporels	1 205,0		1 178,0
Écart d'acquisition	2 731,8		2 678,4
Instruments financiers dérivés	805,0		1 072,4
Impôts différés	42,6		29,5
Autres éléments d'actif	91,0		89,9
	<u>8 430,7</u>		<u>8 473,1</u>
Total de l'actif	<u>9 222,2</u>	\$	<u>9 275,9</u>
			\$
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunts bancaires	32,7	\$	34,3
Créditeurs et charges à payer	630,6		654,9
Provisions	64,1		67,1
Revenus différés	350,1		321,5
Impôts sur le bénéfice	32,2		9,1
Tranche à court terme de la dette à long terme	51,1		44,0
	<u>1 160,8</u>		<u>1 130,9</u>
Passif à long terme			
Dette à long terme	5 630,7		5 812,4
Instruments financiers dérivés	3,4		118,7
Débtentures convertibles	500,0		500,0
Autres éléments de passif	705,6		448,2
Impôts différés	548,1		613,7
	<u>7 387,8</u>		<u>7 493,0</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	324,8		325,6
Surplus d'apport	2,3		2,3
Bénéfices non répartis	130,5		82,2
Cumul des autres éléments du résultat global	(144,5)		(111,2)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	<u>313,1</u>		<u>298,9</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	360,5		353,1
	<u>673,6</u>		<u>652,0</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>9 222,2</u>	\$	<u>9 275,9</u>
			\$